

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-319955-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 19 octobre 2023

Publié le 19 octobre 2023

Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 09 OCTOBRE 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Doriane BECUE donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Julien GOKEL, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à François-Xavier CADART, Simon JAMELIN donne pouvoir à Laurent PERIN, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Christian POIRET, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Pierre-Michel BERNARD, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Olivier CAREMELLE, Régis CAUCHE, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD.

OBJET : Programme National FSE+ 2021-2027 Priorité 2 Jeunesse : Demande de subvention FSE+

auprès de l'Etat pour le projet "Accompagnement renforcé des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en situation d'isolement".

Vu le rapport DFCG/2023/374

Vu l'avis en date du 9 octobre 2023 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à répondre à l'appel à projets Fonds social européen + (FSE+) lancé par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Hauts-de-France intitulé « suivi des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance » au titre du programme national 2021-2027 pour la période 2023-2026 ;
 - d'approuver le plan de financement de l'opération intitulée « Accompagnement renforcé des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance en situation d'isolement » ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention attributive de FSE+ pour cette opération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 32.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 09 octobre 2023

OBJET : Programme National FSE+ 2021-2027 Priorité 2 Jeunesse : Demande de subvention FSE+ auprès de l'Etat pour le projet "Accompagnement renforcé des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en situation d'isolement".

Le Département du Nord met en œuvre 22 791 mesures de protection de l'enfance. Plus de 11 000 enfants bénéficient d'une mesure de placement et plus de 1 700 jeunes majeurs sont accompagnés dans le cadre du dispositif « Entrée dans la Vie Active » (chiffres au 31/12/2021).

Beaucoup d'entre eux connaissent des difficultés dans la définition et la stabilisation de leurs projets d'insertion. Le point commun de ces jeunes, quels que soient leurs projets, est de ne pas pouvoir compter sur un soutien familial suffisant ni sur des ressources stables permettant de sécuriser leur accès à l'autonomie.

A ce titre les mineurs non accompagnés (MNA) devenus jeunes majeurs, sont particulièrement touchés.

En concertation avec les cinq départements des Hauts-de-France, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) a lancé un appel à projets dédié au suivi des jeunes sortant de l'ASE. L'objet principal de cet appel à projets est d'éviter les sorties sans solution et sécuriser le parcours d'autonomie, via une insertion professionnelle, l'accès à l'hébergement ou au logement, une préparation au passage à la majorité et une prise en charge individuelle (accompagnement physique, coordinations).

L'objectif est d'apporter une offre enrichie et complémentaire à celle proposée dans le cadre du financement propre aux départements ou encore celui relevant des crédits du Plan Pauvreté. Par ailleurs, si l'accompagnement actuel privilégie le volet socioéducatif, l'objectif du dispositif est d'axer l'accompagnement sur les freins périphériques à l'emploi permettant de mieux préparer les jeunes à leur entrée dans le marché ordinaire du travail.

Via la demande de financement FSE+ sollicitée au titre de cet appel à projets, le Département du Nord souhaite développer une politique jeune majeur ambitieuse à destination des mineurs et des jeunes majeurs non accompagnés permettant la prise en charge globale de leurs besoins en matière éducative, sociale, de santé, de logement, de formation, d'emploi et de ressources. Le projet porté par le Département du Nord tend à mettre en place un accompagnement global et articulé entre l'ensemble des acteurs.

L'articulation du dispositif commencera dès 17 ans avec la formalisation du projet personnalisé d'autonomie et se poursuivra sur les objectifs que le service et le jeune se seront fixés ensemble jusqu'à sa complète autonomie sur l'ensemble de ses besoins.

A cet effet, il est proposé de mettre en place une équipe dédiée à l'accompagnement socio-professionnel des jeunes non accompagnés de 17 ans et plus, au sein du pôle droits et protection des MNA. 9 postes seront financés par le FSE+. Le taux de cofinancement FSE+ sera de 60%.

L'accompagnement va porter sur 400 jeunes en moyenne par an, du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2026, avec pour objectif une solution pérenne pour chacun de ces jeunes à la sortie du dispositif de l'ASE.

Le coût total de l'opération porte sur 2 063 367,60 € (dont 1 473 834 € de dépenses directes de personnel et 589 533,60 € qui correspondent à 40% des dépenses forfaitisées) avec un cofinancement demandé au titre du FSE+ de 1 238 020,56 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser Monsieur le Président à répondre à l'appel à projets Fonds social européen + (FSE+) lancé par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) Hauts-de-France intitulé « suivi des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance » au titre du programme national 2021-2027 pour la période 2023-2026 ;
- d'approuver le plan de financement de l'opération intitulée « Accompagnement renforcé des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance en situation d'isolement » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention attributive de FSE+ pour cette opération.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36002OP006	36002E01	90 293 965	56 763 811,70	1 473 834,00
diverses opérations fonctions support		589 533,60		589 533,60
31004OP002	31004E16			1 238 020,56

Sylvie LABADENS
Conseillère Départementale déléguée aux
Relations Internationales

Marie TONNERRE-DESMET
Vice-Présidente